

AIKIDO VALENCIENNES SAISON 2020 – 2021

HORAIRES

(pas de cours pendant les vacances scolaires et jours fériés)

ADULTES (à partir de 14 ans) : Mardi et Vendredi de 19H45 à 21H15.
Mercredi 20h à 21h15

ENFANTS : Mardi de 18h15 à 19h15 et mercredi de 17h15 à 18h15

TARIFS et CONDITIONS D'INSCRIPTION

	ADULTES	ENFANTS
LICENCE FFAAA + ADHESION CLUB	55 €	35 € (né après le 01/09/2007)
COTISATIONS COURS	190 €	140 €

- Le paiement de la licence et des frais d'adhésion au club sera exigé dès l'inscription (chèque à l'ordre de l'Aïkido Valenciennes)

- Le paiement des cotisations sera exigé dès l'inscription (chèque à l'ordre de B. Zanotti). Un paiement en trois fois est possible (3 chèques débités en septembre, octobre et novembre).

- Toutes les sommes versées seront encaissées et non remboursables.

- Le certificat médical ou questionnaire santé seront exigés au moment de l'inscription

- Exceptionnellement, en cas d'absence des enseignants titulaires, les cours peuvent être assurés par un licencié gradé du club

- droit à l'image : des photos ou vidéos prises dans l'enceinte du dojo peuvent être utilisés par le club pour sa communication interne et externe

REGLEMENT INTERIEUR

- **Hygiène**: un kimono propre, des ongles coupés et le port des sandales entre les vestiaires et le tapis sont exigés.

- **Sécurité**: les objets de valeur seront laissés au domicile. Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

- **Respect de l'étiquette au dojo** : l'accès au tapis après le début du cours ou sa sortie avant la fin ne sera accordé qu'exceptionnellement que par l'enseignant.

- **Salut** : le salut en seiza (à genoux) de son partenaire, de l'enseignant et du kamiza est un geste de respect qui fait partie intégrante de la pratique de l'aïkido.

- **Protocole sanitaire Covid-19** : en fonction de l'évolution de la situation et des recommandations des autorités, le protocole sanitaire en place pourra évoluer et devra être scrupuleusement respecté dans l'enceinte du dojo

AIKIDO VALENCIENNES SAISON 2020 – 2021

Nom :

Prénom :

Ecole/profession :

Pour les nouveaux inscrits, comment avez vous connu l'aïkido ?

Comment avez vous connu le club de Valenciennes (internet, flyers, affiche, ...)

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et du règlement intérieur, et m'engage à m'y conformer.

Pour les mineurs, je, soussigné, _____ autorise mon enfant à pratiquer l'aïkido et accepte les conditions d'inscription ainsi que le règlement intérieur.

Date :

Signature :

Cadre réservé au club

Fiche d'inscription signée

certificat médical

Formulaire de licence signé

attestation santé signée (uniquement si renouvellement de moins de 3 ans)

Paiement



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

exigé pour le renouvellement d'une licence sportive
conformément à l'arrêté du 20 avril 2017.

Édition : 19 juillet 2017

Pour les mineurs, le questionnaire doit être rempli par le représentant légal.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON. DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
À CE JOUR :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
<i>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du/ de la licencié(e).</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à l'une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire de santé est confidentiel.

Vous devez uniquement transmettre à votre club une attestation (cf. modèle sur la page suivante), selon laquelle vous avez répondu par la négative à l'ensemble des questions, mais pas le questionnaire même.

ATTESTATION DE SANTÉ

pour le renouvellement d'une licence sportive

Édition : 19 juillet 2017

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFAAA, je soussigné(e) atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du Ministre chargé des sports, daté du 20 avril 2017 et publié au Journal officiel du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport,

J'ai répondu NON à la totalité des rubriques du questionnaire.

⇒ Dans ce cas, je transmets la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

J'ai répondu OUI à l'une ou plusieurs rubriques du questionnaire.

⇒ Dans ce cas, je suis informé(e) que je dois produire à mon club un nouveau certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'Aïkido, Aïkibudo, Kinomichi ou de Sport en général.

NOM et prénom : _____

Date : _____ Fait à : _____

Signature :

Dans le cas où le/la licencié(e) concerné(e) est mineur(e) :

Nom et prénom du représentant légal : _____

Date : _____ Fait à : _____

Signature :

